



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 06725

Numéro SIREN : 488 935 552

Nom ou dénomination : 3AB OPTIQUE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2014 sous le numéro de dépôt 5667

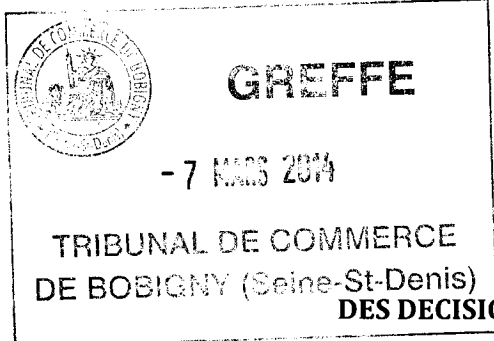
5667

3AB OPTIQUE EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 525.000 €

**Siège social : 45 avenue Victor Hugo - Bâtiment 264
93300 Aubervilliers**

488 935 552 R.C.S. Bobigny



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze,
Le seize janvier
A quatorze heures,

[...]

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prenant acte de la démission de Monsieur Frédéric POUX de ses fonctions de Président, décide de nommer, en remplacement, à compter de ce jour et pour une durée de 3 ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016 :

La société **LJV CAPITAL**
Représentée par Monsieur **Frédéric POUX**,
Ayant son siège social 5-7 avenue Girardin
78600 Maisons Laffitte
539.512.806 RCS Versailles

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prenant acte de l'expiration à l'issue de la présente assemblée générale, des mandats des commissaires aux comptes titulaire du cabinet ERNST & YOUNG Audit et suppléant de la société AUDITEX,

Décide :

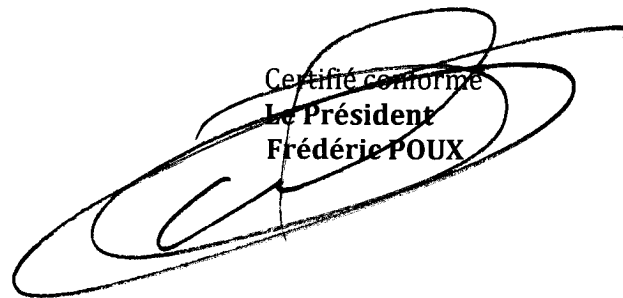
De nommer, en remplacement du Cabinet Ernst & Young Audit, ce dernier ayant manifesté son désir de ne pas être renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet :

Ernst & Young et Autres, représenté par Monsieur Sébastien HUET, Tour First, TSA 14444, 92037 Paris - La Défense Cedex, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et ce, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2019 ;

Et de renouveler le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant d'**Auditex**, et ce, également pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

[...]


Certifié conforme
Le Président
Frédéric POUX